



Compte-rendu du conseil d'administration de l'association des Anciens de l'IUT chimie de Lyon

Date : 07/01/2017

Ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'administration
3. Désignation du secrétaire de l'assemblée
4. Rapport moral présenté par le président
5. Rapport financier présenté par le trésorier
6. Résolutions
7. Questions diverses
8. Élection des membres du conseil d'administration

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats

Personnes présentes :

Alain MERLE (président)
Fabien ROSSETTI (vice-président)
Jérôme BAUD (secrétaire)
Cécile BOISSON (secrétaire adjoint)
Kevin KINDLE (trésorier adjoint)
Mickaël PULICI (membre du CA)
Jean LAGER (membre du CA)
Bruno DICONNE (membre du CA)
Jean-Claude SOLLIER (membre du CA)
Pauline PRAS (trésorière)
Daphné MERLE

Jean-Luc MANGIACOTTI
Emmanuelle DIDIER
Luc BERJOAN
Luc VAUZELAS
Nathalie REY

Pouvoirs :

Y. CORNIER pour F. ROSSETTI
J. PEYROUX pour J. BAUD
C. MARGOUM pour J. BAUD

2. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'administration

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Désignation du secrétaire de l'assemblée

Jérôme BAUD est désigné secrétaire de l'assemblée.

4. Rapport moral présenté par le président

Président : Alain MERLE

« Pour commencer, je tiens à présenter mes meilleurs vœux à l'ensemble de l'assistance et remercie particulièrement les membres des commissions ».

Pour continuer ce rapport moral, Alain souhaite faire un point sur les objectifs que l'association s'était fixée pour 2016 :

- Augmentation du nombre d'adhérents : malgré les efforts engagés, le nombre de retours des anciens de l'IUT reste limité, d'où un nombre d'adhérents stable
- Création de la commission des « 50 ans de l'IUT » : la première réunion a eu lieu en 2016 et a donné lieu à un compte-rendu détaillé de la part de Cécile BOISSON. Le thème central de l'évènement sera une soirée dansante conviviale avec buffet. La date de l'évènement n'est toujours pas fixée (décision de l'IUT courant janvier ?). L'IUT doit également définir si l'évènement sera réalisé département par département ou s'il sera global à tous les IUT
- Création de la commission « fête de la science » : la commission est créée et se réunira en 2017, la date de l'évènement n'étant toujours pas fixée (certainement 1^{ère} quinzaine d'octobre)
- Utiliser le site « Gérer mon association » pour faciliter la gestion : officiellement lancé en 2016 par Cécile BOISSON
- Création d'un groupe Facebook : le groupe a été créé par Mickaël PULICI en 2016 et compte actuellement environ 300 membres. Il faut maintenant continuer de le faire vivre tout en gardant le site internet actif
- Organiser des évènements festifs pour développer l'association et provoquer des rencontres (premier évènement initialement prévu en janvier 2017)

Quels objectifs se fixer pour 2017 ? Il continue :

- Augmentation du nombre d'adhérents : il est important que tout le monde participe et continue ses efforts pour faire connaître l'association et encourager les adhésions. Pour cela, ne pas hésiter à utiliser le groupe Facebook qui peut-être un relais efficace
- Préparation des 50 ans de l'IUT chimie : continuité de la commission en 2017
- Organisation des fêtes de la Science : doit commencer en 2017
- Proposition d'évènements festifs : l'évènement de janvier 2017 doit être reporté. Un point noir reste la salle (les salles gratuites de la commune ne sont pas prêtées, les autres sont payantes). L'évènement est reporté après les vacances de février. Dans la discussion, deux lieux ont été évoqués, à savoir la salle Lugdunum et l'auberge de la DOUA (sur réservation_jusqu'à 50 personnes environ)

Séance de questions :

Intervention de Bruno DICONNE : les premiers adhérents sont les élèves actuels. Il faut faire davantage de communication au sein de l'IUT. Il pose également la question de la récupération des coordonnées (les adresses e-mail de l'université ne sont pas utilisables à long terme). Jean-Claude SOLLIER propose de contacter Nicolas BERERD et Yves PIPON qui sont responsables des stages de 1^{ère} et 2^{ème} année (coordonnées de CV notamment).

Les professeurs peuvent-ils faire partie de l'association ? La réponse est oui, à l'unanimité des personnes présentes. Les conditions d'adhésion sont les mêmes que pour les anciens élèves. Il faut rééditer la fiche d'inscription (Nicolas BERNARD).

Fin du rapport moral, le président remercie à nouveau l'assemblée et lui présente ses vœux.

5. Rapport financier présenté par le trésorier (Pauline PRAS et Kevin KINDLE)

Recettes 2016 :

250 euros (source : cotisations annuelles).

Dépenses 2016 :

51 euros (frais de cotisation du compte Adispo Asso Classic de la Banque Postale).

Solde 2016 :

199 euros : trésorerie 2016

127,42 euros : résultat de l'exercice de l'association au 31/12/2015

Au **31/12/2016**, les fonds de l'association s'élèvent donc à **+326,42 euros**.

Rapport voté à l'unanimité.

Echanges autour de la cotisation :

La cotisation actuelle d'un montant de 10 euros est maintenue.

Proposition : laisser le droit d'entrée à 10 euros tout en indiquant aux futurs membres qu'ils peuvent donner davantage pour aider l'association (modifier la fiche d'inscription).

6. Résolutions

Pas de résolution particulière.

7. Questions diverses

Evènements festifs : il faut absolument définir la date du premier évènement avant fin janvier, début février. A cette date, le lieu devra être défini (et le sera prix en conséquence). L'évènement débutera au plus tôt à 18h30.

Il est décidé de laisser passer le mois de février à cause des vacances scolaires. Les dates proposées sont le 17 ou le 24 mars. Le 17 mars serait l'occasion de faire un évènement sur le thème de la St Patrick (habillé en vert).

Cet évènement ne sera pas ouvert aux futurs anciens (étudiants actuels de 1^{ère} et 2^{ème} année).

Nathalie REY se propose de rejoindre la Commission des 50 ans de l'IUT et d'être la représentante de la promotion 1995/

8. Élection des membres du conseil d'administration

Le CA est valable 3 ans et aucun membre s'est désisté ; pas de nouvelle élection.